

# TARIFS ET CONDITIONS SAILLIES 2010

## ETALONS QUARTER HORSE :

### **TOP OLENA DREAM: Alezan Brûlé**

*Père: SMART CHIC OLENA - Mère: TOP LEAETA par TOPSAIL CODY*

Prix saillie H.T. 500 €

### **DOC CHIC LEO DREAM: Alezan Brûlé**

*Père: SMART CHIC ODREAM - Mère: TOP LEAETA par TOPSAIL CODY*

Prix saillie H.T. 400 €

### **WIND CHIC DREAM : Bai Brun**

*Père : CHIC SAIL DREAM - Mère : KARIBA SILVER DREAM par SILVER DUDE*

Prix saillie H.T. 400 €

### **LIKE A NU JAC : Alezan**

*Père : JACS ON TOP - Mère : TACHITA SAN par PEPPY LENA SAN*

Prix saillie H.T. 350 €

## **CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DE LA JUMENT**

- **Un acompte de 10% doit être versé à la réservation de la saillie.**
- **Un contrat est établi entre les parties afin d'assurer le bon déroulement de cette opération**
- La jument doit arriver le premier jour des chaleurs, à jour des vaccins (Tétanos, grippe Rhino pneumonie), accompagnée d'un test de métrite et d'artérite virale négatif.
- La jument est prise en charge par le vétérinaire dès son arrivée, saillie par l'étalon de votre choix pendant sa période de fécondité, puis échographiée 16 jours après le dernier saut.
- Les frais d'hébergement ainsi que les frais vétérinaire (forfait gynécologique), sont à la charge du propriétaire de la jument.
- Si la jument est échographiée négative, elle peut être représentée à l'étalon pour le cycle suivant. Sachant que le propriétaire de la jument devra ajouter au montant les frais d'hébergement et vétérinaire supplémentaires.

**Le solde de la facture (saillie plus frais) doit être réglé avant le départ de la jument.**

### Renseignements complémentaires :

GD QUARTER HORSE DREAM Le Wuy - 76940 La Mailleraye sur seine

Tel : 0 235 051 006 - Fax : 0 235 059 129

[www.guyduponchel.com](http://www.guyduponchel.com) - e-mail : [ghd@guyduponchel.com](mailto:ghd@guyduponchel.com)

# CONTRAT DE SAILLIE

Entre, l'**Étalon** : ..... N°SIRE : .....  
Propriété de : Madame, Mademoiselle, Monsieur : .....  
En station de monte chez Madame, Mademoiselle, Monsieur : ..... **DUPONCHEL** .....  
Prénom : ..... **Guy** ..... demeurant : **GDQHD Le Hameau du Wuy** .....  
Ville : ..... **La Mailleraye sur Seine** ..... Code postal : ..... **76940** .....  
D'une part,

Et, la **Jument** : ..... N°SIRE : .....  
Propriété de : Madame, Mademoiselle, Monsieur : .....  
Demeurant : ..... Ville : ..... Code postal : .....  
Pays : ..... Tel : .....  
D'autre part.

## IL EST TOUT D'ABORD RAPPELE :

Que Madame, Mademoiselle, Monsieur : .....  
Propriétaire de la Jument : ..... N°SIRE : .....  
Souhaite confier sa jument à Madame, Mademoiselle, Monsieur : ..... **Guy DUPONCHEL** .....  
Demeurant : **GDQH Dream Le Hameau du Wuy** ..... Ville : ..... **La Mailleraye sur seine** .....  
Code Postal : ..... **76940** ..... Tel : ..... **02 35 05 10 06** .....  
Afin qu'il puisse effectuer une saillie avec l'étalon : .....  
N° SIRE : ..... Race : ..... **Quarter Horse** .....

## IL EST CONVENU ENTRE LES PARTIES :

- 1) Le propriétaire confie sa jument ..... à Madame, Mademoiselle, Monsieur : ... **Guy DUPONCHEL** au **GD Quarter Horse Dream** ..... lorsqu'elle présente des signes favorables à l'exécution de la saillie.
- 2) La jument doit être accompagnée de son livret signalétique et du carnet de santé, ainsi que d'un test de métrite négatif de moins d'un mois.
- 3) Dès son entrée chez Madame, Mademoiselle, Monsieur : **Guy DUPONCHEL** ..... La jument fera l'objet d'un suivi vétérinaire afin de pouvoir suivre le bon déroulement de la saillie. (Forfait gynécologique comprenant l'échographie à 16 jours à charge du propriétaire de la jument).
- 4) Sur conseil du vétérinaire, la jument sera présentée à l'étalon le nombre de fois qu'il sera nécessaire pour obtenir le meilleur résultat.
- 5) Le prix de la saillie est fixé à : ..... €. TTC – (T.V.A.2.1%).
- 6) Le prix de la pension est de : 13 €/ jour pour une jument et de 14.50 €/ jour pour une jument suitée au boxe.
- 7) Le prix de pension d'une poulinière au pré est de 9 €/ jour et pour une jument suitée de 9.50 €/ jour.
- 8) La jument sera échographiée 16 jours après le dernier saut.
- 9) Si la jument présente à 16 jours après le dernier saut, une échographie négative, elle sera représentée à l'étalon si le propriétaire le désire. Les frais vétérinaire et de pension supplémentaires seront à la charge du propriétaire.
- 10) Le règlement de la saillie ainsi que les frais de pension et vétérinaire seront réglés avant le départ de la jument.
- 11) La saillie est garantie poulain vivant. Dans un cas d'échec, le propriétaire pourra représenter sa jument la saison suivante sachant que les frais vétérinaire et de pension seront à sa charge. Ainsi que les frais d'acte de saillie.
- 12) En cas de contestation de l'application des présentes, les parties conviennent que la juridiction compétente sera celle du lieu de station de monte de l'Étalon.

Fait à : .....  
Le propriétaire de la Jument

Fait à : .....  
Le propriétaire de l'Étalon

Signature :

Signature